



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

☎ 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

**Séance du
Vendredi 2 Septembre 2011**
Convocation du 29/08/2011

Le Vendredi 2 Septembre 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire

Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, M. NAUDIN André,

Madame LELONG Nadine, Adjoints au Maire,

Mesdames GIGAN Chislaine, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs DESMORTREUX David, GALLET Xavier, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : **Monsieur LOQUÉ Raymond à Madame PERON Emmanuelle**

Monsieur CACHELOU Christophe à Monsieur GALODÉ Georges

Absents excusés : **Mesdames BOULLEAUX Marie-Laure et MBOMA Lorencia, Messieurs CURE Thierry, SURIRÉ Olivier, THOREL Fabrice, et TROUSSICOT Nicolas.**

Secrétaire de séance : **Madame LELONG Nadine**

Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

I – SECTEUR SCOLAIRE

1. Rentrée scolaire : Bilan

Rentrée scolaire

Mme PERON, présente lors de la rentrée des classes, informe les membres du Conseil Municipal que 135 élèves sont inscrits à l'école primaire et 83 élèves dont un enfant handicapé à l'école maternelle.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Restaurant scolaire

Madame LELONG nous informe que 58 enfants inscrits en maternelle et 100 enfants inscrits en primaire fréquentent la cantine dès la rentrée.

Considérant le nombre important de rationnaires,

Considérant que l'accompagnement des enfants au service de la cantine nécessite la création d'un poste pour l'année scolaire 2011-2012,

Considérant que cet emploi supplémentaire est lié à l'effectif réel en début d'année scolaire et ne peut donc permettre une création définitive,

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 3 Octobre 2011 jusqu'au 5 Juillet 2012, autorise Monsieur Le Maire à recruter un agent pour deux heures pendant le service de la cantine.

II – VOIRIE – ESPACES VERTS

1. Réfection de la rue de la Teste de Buch : Informations

Madame LELONG nous informe que les travaux de réfection de la rue de la Teste de Buch seront réalisés en deux tranches, normalement prévues pour 2011 et 2012. Or, l'appel d'offres, après renseignements pris près de Monsieur KAZ des services routiers de la D.D.T.M., ne semble pas être lancé par le Conseil Général du Calvados.

2. Délibération pour demande de subvention

La délibération du Conseil Municipal pour le groupement de commande de ces travaux avec le Conseil Général du Calvados est reportée à la prochaine réunion, des précisions supplémentaires seront apportées.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général du Calvados au titre des amendes de police pour la réfection de la rue de la Teste de Buch et des trottoirs de cette rue.

3. Essais de capacité des poteaux incendie : proposition de devis

L'entretien des poteaux étant à la charge de la Commune, Monsieur NAUDIN présente un devis pour le contrôle et la mesure de débit des poteaux d'incendie, établi par la SAUR d'un montant de 1 877.72 €TTC.

Devis accepté à l'unanimité.

III – URBANISME

1. Compte-rendu de la réunion avec l'Urbaniste chargé de la procédure P.L.U.

Une réunion a eu lieu le 6 Septembre dernier avec le nouveau prestataire chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, Monsieur DOLIGEZ.

Les élus lui ont fait part des grandes orientations qu'ils désirent obtenir et un diagnostic sera présenté prochainement.

Le porté à connaissance sera réclamé aux services de la Préfecture et transmis à Monsieur DOLIGEZ.

IV – FINANCES

1. Transaction avec le cabinet GIULIANI pour le règlement du Plan d'Occupation des Sols

Le Cabinet GIULIANI n'ayant pas envoyé sa facture pour le règlement des travaux qu'il a effectué dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols, une rencontre sera organisée avec Monsieur GIULIANI afin de lui régler légalement ce que nous lui devons.

V – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. Proposition de convention d'occupation des locaux de la Mairie par la CDC

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition d'un bureau pour la Communauté de Communes et des modalités financières correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ses termes et autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

2. Proposition de convention d'occupation par le RAM des locaux de la garderie avec la CDC

Le Relais Assistants Maternels occupe les locaux de la garderie communale. Une convention de mise à disposition sera également signée avec la Communauté de Communes.

VI – SECTEUR JEUNESSE & SPORT

1. Local Ados : Compte-rendu de la réunion avec la Ligue de l'Enseignement

La Commission Jeunesse, les membres de la Communauté de Communes, et la Ligue de l'Enseignement se sont rencontrés le 31/08/2011 afin d'envisager des activités en direction de la jeunesse. Une réflexion sur un projet avec Laize la Ville et Clinchamps a été étudiée.

Actuellement, les activités sur May sur Orne sont le Centre de Loisirs Sans Hébergement, le Local Ados, l'animation sur le temps du midi.

Il serait souhaitable d'avoir un animateur fixe et des projets communs avec un $\frac{3}{4}$ temps à May sur Orne et $\frac{1}{4}$ temps à Clinchamps sur Orne, un référent basé à Clinchamps sur Orne serait le relais permanent avec l'animateur et il y aurait partenariat entre La Ligue et les élus.

Il est proposé de regrouper les activités des petites vacances sur un seul site : Clinchamps sur Orne. Une navette serait mise en place de May sur Orne à Clinchamps sur Orne en passant par Laize la Ville. Chaque été, les Communes conserveraient leur centre aéré.

VII – ENVIRONNEMENT

1. Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée à Boulon

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après renseignements pris auprès de la Mairie de Boulon, les avis au sein même de cette Commune sont divisés. Le Maire de Boulon est favorable à l'exploitation d'installations pyrotechniques par la société NITRO BICKFORD sur la Commune, et le Conseil Municipal de Boulon est contre.

Une enquête se déroule actuellement pour connaître l'avis du public jusqu'au 15 Octobre 2011.

La Commune de May sur Orne reporte sa décision à la prochaine séance du Conseil Municipal.

VIII – SYNDICATS

1. Compte-rendu réunion du Syndicat d'Assainissement

Monsieur NAUDIN nous informe que la fin des travaux d'agrandissement de la station d'épuration est prévue début Octobre.

Compte tenu du retard de chantier (environ 6 mois et demi), le montant des pénalités s'élève à 75775 € diminué des plus et moins values des travaux soit 34 716 €. La somme à déduire du marché s'élève aujourd'hui à 41 059 €

Concernant le projet de S.A.G.E. Orne aval Seulles (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), Monsieur NAUDIN explique que le document élaboré par l'ensemble des partenaires exposant les actions à mener et les obligations à respecter pour la problématique de la gestion de l'eau manque de précisions sur les engagements des collectivités.

Le Conseil Syndical décide de donner un avis défavorable à ce projet.

Il annonce également l'intégration de la Commune de Saint André sur Orne à la Communauté de Communes de Caen la Mer et son retrait du syndicat d'Assainissement. Ce dernier continuera à fonctionner à l'identique avec les deux Communes restantes, à savoir Saint Martin de Fontenay et May sur Orne. Il assurera néanmoins la prestation de services à Saint André sur Orne, prestation qui sera facturée à Caen la Mer.

Ce retrait n'aura aucune incidence sur le patrimoine du syndicat ni sur les employés.

1. Compte-rendu réunion du Syndicat d'Eau Potable (S.I.A.E.P.)

Monsieur NAUDIN donne le compte-rendu de la dernière réunion en date du 22/06/2011 et présente le rapport annuel 2010 établi par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados. On note une augmentation du nombre d'abonnés estimée à 2.09% et une légère augmentation de la consommation d'eau de 0.08%, une qualité de l'eau conforme aux normes officielles des services de la DDASS.

Le SIAEP émet également un avis défavorable sur le projet S.A.G.E. Orne aval Seulles sur la gestion concertée de l'eau.

IX. QUESTIONS DIVERSES

1. Stockage de Déchets Inertes

Monsieur Le Maire rend compte de la demande de l'entreprise MASTELLOTTO de mise en conformité de son installation de stockage de déchets inertes.

Afin de respecter la convention d'autorisation signée avec l'entreprise MASTELLOTTO, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Concernant la demande d'extension à l'autre carrière, le Conseil Municipal émet un avis défavorable Pour les mêmes motifs que ceux évoqués pour l'installation projetée de l'entreprise AUBRÉE.

2. Convention avec « Présence Verte » téléassistance à domicile

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence d'un service de téléassistance dont peuvent bénéficier les personnes âgées ou handicapées.

Il s'agit ainsi de répondre dans le cadre d'une politique de maintien à domicile aux difficultés de la vie quotidienne liées à l'isolement, la maladie, l'insécurité.

Ce service est dénommé « Présence Verte ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire décide de passer une convention avec l'Association « Présence Verte des Côtes Normandes » et autorise Monsieur Le Maire à signer la dite convention.

Cette convention a pour avantage pour les abonnés :

- un tarif préférentiel
- une aide dans les démarches administratives
- un seul interlocuteur
- des prestations de conseil, d'installation du matériel, dépannage gratuit, informations, dialogue, renouvellement de matériel, maintenance gratuite.

3. Bilan séjour des Allemands

Les Allemands ont été reçus pendant cinq jours au Coisel du 25 au 30 Août 2011. L'accueil s'est parfaitement déroulé et les trois Communes de Saint André sur Orne, Saint Martin de Fontenay et May sur Orne, en partenariat avec les animateurs des « Locaux Jeunes » se félicitent de ce succès.

7 jeunes français dont 3 de May sur Orne ont participé à cet échange franco-allemand. En 2012, ce sont les jeunes de nos Communes qui seront accueillis à Stockstadt.

Le Maire,

Séance levée à 20 h 10.

Mairie de May sur Orne, rue Eugène Figeac 14320 – Tél.02.31.79.80.93. Fax 02.31.79.56.55.

may.sur.orne@wanadoo.fr - www.may-sur-orne.fr

*permanences : lundi au vendredi matin 9 h 15 – 12 h, lundi et mercredi 16 h – 18 h,
mardi et jeudi 16 h – 19 h, vendredi 13 h – 15 h*